

Pour diffusion immédiate
Le 18 avril 2012

Pièce d'identité requise pour les 25 ans et moins

WHITEHORSE — La Société des alcools du Yukon rend plus difficile l'achat d'alcool par les mineurs.

À compter du 1er mai, on demandera à toute personne qui semble avoir moins de 25 ans de fournir une preuve d'identité avant qu'elle ne puisse acheter de l'alcool dans les succursales de la Société des alcools du Yukon. Cette façon de faire est facultative pour les titulaires de licences et de permis.

« Par l'intermédiaire de sa campagne "Check 25", la Société des alcools prend des mesures concrètes afin de réduire la consommation d'alcool chez les personnes d'âge mineur », a indiqué le ministre responsable de la Société des alcools du Yukon, M. Scott Kent. « Comme il peut être difficile de déterminer l'âge d'une personne, "Check 25" sera un argument que le personnel pourra invoquer lorsqu'ils demanderont à un client de présenter une pièce d'identité. »

D'autres administrations canadiennes ont déjà réussi à mettre en place des programmes semblables permettant de repérer et de refuser de servir les jeunes qui n'ont pas l'âge légal pour boire de l'alcool, mais qui paraissent plus vieux que leur âge.

En vertu de la *Loi sur les boissons alcoolisées*, le personnel de la Société des alcools et les titulaires de licences ont l'obligation d'exiger une preuve d'âge afin de confirmer qu'un client a bien l'âge légal pour consommer de l'alcool, soit 19 ans ou plus au Yukon. Le permis de conduire ou toute autre carte d'identité avec photo délivrée par le gouvernement sont des pièces d'identité considérées comme valides.

La campagne publicitaire entourant le lancement de « Check 25 » comprendra du matériel de soutien tel que des affiches, des macarons et des dessous de verre.

-30-

Voir l'image ci-jointe.

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Nathalie Ouellet
Communications
Société des alcools du Yukon
867-667-5075
nathalie.ouellet@gov.yk.ca

Communiqué numéro 12-069

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.